



# ASIGOS

PREAVIS N° 04- 2026

## Rapport de gestion du Comité de direction (Codir) pour l'année 2025

---

Prilly, le 26 février 2026

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

### **1. Introduction**

Suite à l'entrée en vigueur des nouveaux statuts, le Comité de direction (CoDir) de l'Asigos est officiellement passé à six membres depuis le mois de février 2025. Ce renforcement de notre association permet une gestion plus robuste de ses enjeux, notamment en lien avec les gros projets de construction menés par l'Asigos. La nouvelle gouvernance repose toutefois encore sur une gestion décentralisée du personnel et se heurte parfois à un manque de ressources au sein des communes. Le personnel administratif, de manière générale, manque également pour les besoins de l'association. Lors de la prochaine législature, une réflexion approfondie sur l'opportunité de renforcer la structure administrative de l'association devra être menée.

### **2. Gouvernance**

Le Conseil intercommunal s'est réuni à quatre reprises en 2025. Les discussions ont porté essentiellement sur les préavis annuels ordinaires comme le rapport de gestion, les comptes et le budget.

Une refonte du règlement du Conseil a été menée pour s'adapter aux nouveaux statuts, et un crédit-cadre a été adopté pour effectuer les travaux de menue importance permettant ainsi une meilleure planification temporelle plutôt que de devoir les inscrire au budget.

De son côté, le Comité de direction (CoDir) a été très occupé à mettre en œuvre les nombreux préavis adoptés en 2024. Il a également préparé l'année 2026 qui s'annonce dense pour les travaux du Conseil intercommunal.

L'année 2026 marquera également un changement de législature et donc un renouvellement des autorités à mi-parcours.

### **3. Collège des Esserpys**

Conformément au préavis n° 05-2024, l'Asigos a mené conjointement avec la ville de Romanel-sur-Lausanne un mandat d'étude parallèle (MEP) pour la construction d'un complexe scolaire aux Esserpys. Le complexe prévoit notamment une partie scolaire composée de 18 salles de classe, une partie sportive, une partie parascolaire, un parking souterrain ainsi qu'un système de chauffage à distance.

Cette procédure s'est déroulée durant le premier semestre 2025 et a été suivie par une présentation publique des résultats à la rentrée du mois d'août.

Le bureau lauréat du MEP, a ainsi obtenu le mandat de développement du dossier d'avant-projet, comme cela est rapporté dans le Préavis N° 3-2026.

Par la suite, les négociations d'usage ont eu lieu avec le bureau lauréat pour ce qui concerne les honoraires et la conduite du projet, respectant ainsi les spécificités de la procédure du MEP mises en place par l'Asigos.

Un accord entre les deux parties ayant été trouvé en fin d'année, cela permet de lancer le projet en début d'année 2026. Le crédit d'étude sera soumis au Conseil intercommunal début 2026 et si celui-ci est accepté, il sera possible d'avancer pour la constitution d'un avant-projet puis d'un crédit de construction en 2027.

### **4. 2<sup>e</sup> étage Pavillon RSL**

En attendant les constructions définitives et pour absorber l'afflux d'élèves, notamment à Romanel-sur-Lausanne, le CoDir a mené les travaux de surélévation du pavillon provisoire de Prazqueron durant le printemps et l'été 2025.

Ces travaux d'importance, permis grâce au préavis N° 10-2024, ont pu être réalisés dans de bonnes conditions, malgré les délais serrés.

L'ouverture pour la rentrée 2026 de deux classes supplémentaires s'est déroulée sans encombre. Les dernières factures sont encore attendues et permettront de clore ce préavis en 2026.

Ce second étage permettra, en principe, de répondre aux besoins de salles de classe pour les degrés 1 à 6P à Romanel-sur-Lausanne.

Toutefois, la configuration du site de Prazqueron n'offre aucune marge de manœuvre et ne répond pas aux exigences pédagogiques actuelles, notamment en termes de salles de dégagement. Cette remarque ne concerne pas spécifiquement le pavillon mais tout le site.

### **5. Collège secondaire du Grand-Pré**

Préalablement au lancement des travaux du Collège, des rinçages sur le réseau d'eau potable ont été effectués afin de garantir la qualité de l'eau pour les utilisateurs jusqu'à ce que le chantier amorce un assainissement total du réseau.

Conformément au planning des travaux validé par le CoDir en décembre 2024, les travaux préparatoires pour la rénovation thermique et sécuritaire du collège secondaire du Grand-Pré ont démarré au printemps 2025. Ceux-ci consistent aux raccordements et à la réalisation des fondations des pavillons provisoires nécessaires pendant la réalisation du chantier en 4 étapes successives jusqu'à l'été 2027.

Pendant les vacances estivales, des pavillons provisoires préfabriqués ont été livrés et installés dans le préau du collège afin d'accueillir temporairement 8 salles de classe. Ces bâtiments ont été achetés par l'Asigos, conformément au préavis n° 12-2024. Ils seront ensuite enlevés et transportés sur les autres sites scolaires nécessitant des travaux. Cette solution s'est avérée plus rationnelle tant du point de vue économique qu'écologique.



@ Transphère Consult SA - Vue des pavillons provisoires

Grâce au succès de cette première étape préparatoire, les utilisateurs ont pu prendre possession des nouveaux pavillons provisoires. L'année scolaire ainsi que les travaux à l'intérieur du bâtiment principal du Collège ont pu démarrer selon le calendrier prévu.

Sur les quatre étapes que comprend le projet, les travaux de la première étape concernent principalement la rénovation des 8 salles de classe dans la partie nord du bâtiment. Toutefois, d'autres travaux de grande ampleur vont avoir lieu, tels que l'exécution d'un mur voile pour garantir la résistance parasismique selon les normes actuelles, la mise aux normes de sécurité contre les incendies dans l'escalier de l'aile Est du bâtiment, l'assainissement thermique des façades, la transformation lourde des installations techniques telles que le tableau électrique général, ou encore l'assainissement complet des isolations et étanchéités de la majorité des toitures.

Parmi les travaux susmentionnés, il est important de souligner l'engagement en durabilité des prestataires. Ainsi, l'escalier existant a pu être réemployé grâce à une opération de génie civil remarquable : des volées de cet escalier ont pu être déplacées afin de garantir les distances de circulation réglementaires.

La première étape concerne également quelques transformations typologiques telles que l'ajout de 2 WC PMR, d'un local pour le concierge et la transformation de l'ancien appartement du concierge en espace polyvalent.

Afin de garantir le bon déroulement du chantier, les mandataires ont prévu une planification détaillée, tant dans l'élaboration des appels d'offres selon les règles de l'art et des marchés publics, que dans la préparation de l'exécution des projets avec les entreprises adjudicatrices.

Malgré l'impact inhérent à un chantier sur son environnement, une communication transparente et fluide avec le corps enseignant a permis d'élaborer les adaptations nécessaires au chantier afin d'assurer le bon déroulement des cours. Un tel chantier, alors que le bâtiment scolaire reste en activité, ne se passe pas sans l'acceptation de certaines nuisances et contraintes. Cette cohabitation est difficile mais le déménagement complet des utilisateurs et utilisatrices aurait représenté des coûts disproportionnés. Le bruit important, notamment lors de travaux sur les façades, a été particulièrement dérangeant. Des solutions sont discutées en continu pour limiter les nuisances mais celles-ci ne peuvent être complètement évitées.

La première étape du projet devrait aboutir avant les relâches de février 2026, moment où sera effectuée une nouvelle rotation des classes et tout sera mis en œuvre pour entamer la deuxième étape dans les meilleures conditions.



@ Transphère Consult SA - Vue d'une salle de classe en travaux et du mur parasismique



@ Vincent Joliat - Vue d'une classe rénovée livrée en février 2026

## 6. Surélévation Jouxten-Mézery

Dans le cadre d'une pré-étude, le CoDir a mené une étude de faisabilité pour l'agrandissement du collège de Jouxten- Mézery en 2024.

Cette étude concluait sur l'opportunité de surélever d'un étage le bâtiment afin de pouvoir accueillir non seulement les classes logées actuellement dans des pavillons provisoires mais également les salles manquantes sur le site (notamment une salle multi-usage pour les travaux manuels et la couture et une salle de dégagement).

Un appel d'offre en procédure ouverte a été mené en 2025 afin de trouver les architectes pour ce projet. Les premières discussions ont eu lieu pour clarifier le périmètre du projet et permettre ainsi de trouver l'ensemble des mandataires afin de pouvoir présenter au Conseil intercommunal un

préavis de crédit d'étude en avril 2026 avec des offres rentrées pour la plupart des mandataires importants.

Les phases d'études se poursuivront ensuite en 2026 et 2027.

## 7. Zone sportive Jouxten-Mézery

Suite à l'acceptation du préavis N°08-2024, le CoDir a entrepris de finaliser les études et de commencer la réalisation de la nouvelle zone sportive de Jouxten-Mézery qui répondra en partie aux besoins scolaires d'espaces sportifs extérieurs.

En parallèle à ce projet, un développement d'infrastructures de sport et de loisir relève exclusivement de la commune de Jouxten-Mézery.

Toutefois, par simplification, l'Asigos a représenté les deux maîtres d'ouvrage de ce projet. La réalisation s'est déroulée sans encombre et la zone sportive sera inaugurée au mois de juin 2026.

## 8. Collège de Mont-Goulin

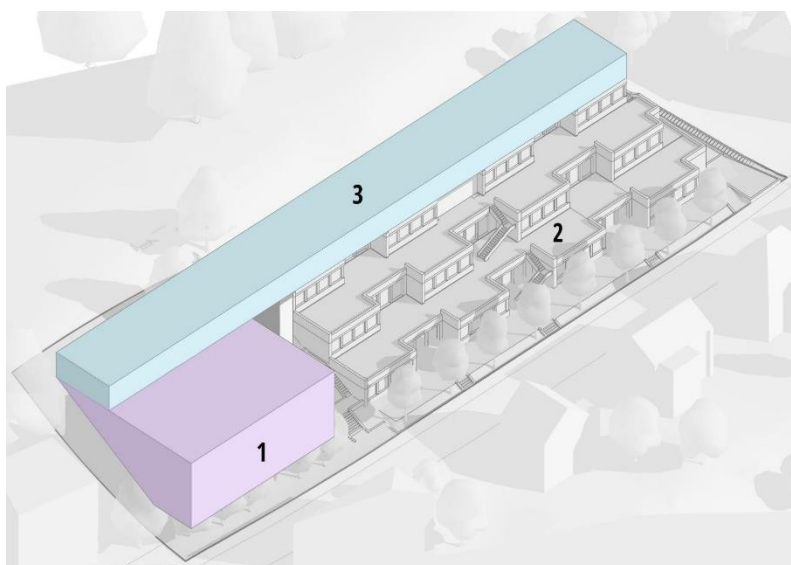
Un avant-projet pour l'assainissement et l'agrandissement du Collège de Mont-Goulin, coordonné par le service de Prilly, a été réalisé par un pool de mandataires spécialisés.

Ce travail a permis l'élaboration d'un préavis de demande de crédit pour la réalisation des prochaines phases de réalisation de ce projet. Ce préavis N°01-2026 sera soumis au CI de l'Asigos au début du premier trimestre 2026, soit avant la publication du présent rapport de gestion. Nous y renvoyons le lecteur pour le résultat de l'étude d'avant-projet.

En parallèle des travaux précités, le service a entrepris la réalisation d'un appel d'offres pour une assistance à la Direction de Maîtrise d'Ouvrage (DMO). Ce mandataire dont l'adjudication interviendra dès l'octroi du crédit du préavis évoqué, accompagnera le service dans la suite de la réalisation de ce projet.

Lors de l'élaboration de l'avant-projet, nous avons eu des difficultés à collaborer avec un premier bureau d'architecte qui avait été choisi selon la procédure de marché public sur invitation.

Ces difficultés de collaboration ont passablement retardé la réalisation de l'avant-projet et ont mené à la fin de nos relations contractuelles. Des procédures sont toujours en cours, mais le bureau qui a finalement développé l'avant-projet a donné pleine et entière satisfaction.



@OUTSIDER.ARCHI - Image avant-projet collège de Mont-Goulin  
1. Nouvelle salle de sport VD4  
2. Collège existant (assainissement)

## 9. Collège secondaire de l'Union

Un audit complet des installations techniques du Collège (chauffage, ventilation, sanitaires et électricité), accompagné de propositions d'amélioration, a été réalisé. Cette étude permet d'obtenir une connaissance approfondie de l'état et de l'emplacement des installations, grâce à la réalisation de plans de coordination technique.

Par ailleurs, un repérage de la galerie technique existante, reliant les bâtiments en sous-sol, a été effectué par un géomètre.

Un appel d'offres en procédure ouverte, soumis aux accords internationaux sur les marchés publics, a été lancé pour l'assistance à la direction de maîtrise d'ouvrage (DMO). Cet appel d'offres concerne l'ensemble des prestations d'assistance à la DMO tout au long du projet d'agrandissement et de rénovation du Collège, depuis la procédure de choix des mandataires jusqu'à la mise en service du bâtiment.

Un crédit d'études pour la rénovation et l'agrandissement du Collège sera adressé au Conseil intercommunal en 2026. Lors de cette phase d'études, la question des installations sportives sera particulièrement analysée. La décision de maintenir une piscine couverte ou de se conformer aux normes en matière de salle de sport reviendra in fine au Conseil.

Toutefois, le CoDir tient encore une fois à rappeler les surcoûts importants en termes d'exploitation engendrés par le manque d'une salle de sport qui serait remplacée par une piscine.

## 10. Crédit-cadre et entretien courant

Le nombre d'affaires traitées par le service Domaine et Bâtiment de Prilly au nom de l'Asigos s'élève à près de 400 pendant l'exercice 2025, allant de la réparation d'une fuite à l'élaboration et au suivi d'un préavis.

Parmi ces affaires, des contrôles OIBT ont été réalisés dans les bâtiments à la demande des SIL et les mises en conformité requises ont également été effectuées. Après 5 années de rattrapages, l'ensemble des installations électriques avec contrôles OIBT est à présent à jour et, pour la suite, seul le contrôle annuel doit être respecté pour répondre à une exploitation conforme de ces équipements.

À ce jour, 95% des équipements techniques ont été répertoriés et référencés dans le nouveau logiciel de gestion de projets mis en place au sein du service DOM, affaires patrimoniales (AP). Cela permet ainsi un suivi de fonctionnement et financier (Life Cycle Cost) de ces équipements dans le temps.

D'autres équipements fixes tels des clapets motorisés de ventilation pourront à l'avenir s'ajouter à ce référencement. La solution mise en place permet d'avoir un suivi de type BIM light peu onéreux et ne nécessite pas de licence BIM spécifique. Le résultat est cependant très performant au vu des besoins réels d'une commune à l'échelle de Prilly. Ceci pourrait s'étendre à l'avenir à Jouxten-Mézery et Romanel-sur-Lausanne.

Le total des coûts imputés sur ce préavis en 2025 se monte à 336'276.83 CHF, soit moins qu'un cinquième du montant du préavis (qui s'élevait à 2'375'000 CHF) et moins que le montant retiré du budget 2025 (qui était de 613'000 CHF).

Le tableau ci-dessous montre les principales interventions faites dans le cadre du préavis N°01-2025 (crédit-cadre pour les travaux de menuiserie) et leur coût arrondi :

Localisation	Travaux	Montant
Jolimont	Transformation d'un local de sieste à destination de l'Apems	83000 CHF
Collège centre	Intervention pour supprimer l'arrivée de gaz et remettre en état l'arrivée d'eau	22000 CHF
Jolimont	Réparation des sonneries	4000 CHF
Mont-Goulin	Réparation des façades	3600 CHF
Divers sites	Refonte des paramétrages de chauffage	4400 CHF
Grand Pré	Refonte des paramétrages de chauffage	6000 CHF
Grand Pré	Réparation de façade (salle de sport hors périmètre d'intervention du préavis de rénovation)	3000 CHF
Union	Carbonatation de la piscine	8500 CHF
Union	Changement des appareils de contrôle du chlore	9800 CHF
Union	Intervention dans les locaux techniques de la piscine	2800 CHF
Union	Remplacement des stores	9500 CHF

## 11. Multi-sites

Une étude commune à la Ville de Prilly et à l'Asigos pour la dénomination et la numérotation des locaux dans l'ensemble des bâtiments a été lancée. Elle inclut les abords extérieurs, les installations et les gaines techniques. Une notice a ainsi été rédigée définissant un processus d'attribution de la numérotation selon une logique unique, applicable à tous les bâtiments communaux, y compris les établissements scolaires. Elle intègre également une étude graphique et la proposition d'un modèle de plaque de porte commun à l'ensemble des bâtiments.

Par ailleurs, une étude est menée pour la mise en œuvre d'un système de géolocalisation des locaux à l'échelle du bâtiment, compatible avec le schéma directeur SIT, exploitable au moyen de la plateforme QGIS et applicable au nouveau logiciel de gestion des affaires patrimoniales utilisé par le service DOM.

Ces deux actions permettront également et en particulier de géo-référencer les équipements techniques de l'inventaire tel que décrit plus haut.

## 12. Collège du Centre

Le service a fait procéder à la suppression du raccordement au gaz de ce bâtiment afin d'éviter les frais de redevance alors qu'aucune consommation n'était relevée.

Il a également fait remplacer l'arrivée d'eau depuis le réseau public, cette conduite présentant d'importants signes de vétusté et un risque avéré de dégâts d'eau. Ces deux travaux ont été réalisés dans le cadre du crédit-cadre pour travaux de menuiserie.

Par ailleurs, des profils d'affichage complémentaires ont été installés dans la cage d'escalier à la demande des enseignantes.

## 13. Collège de Jolimont

Le galetas sud de l'APEMS a été transformé en salle de sieste destinée à l'accueil de douze enfants. Les sols, murs et plafonds ont été entièrement rénovés, des armoires de rangement en briques creuses ont été réalisées, et un système de ventilation mécanique à double flux ainsi qu'un nouveau radiateur ont été installés.

Afin de permettre une utilisation polyvalente du local en dehors des périodes de sieste, une fenêtre de toit a également été installée.

Ce changement d'affectation a nécessité la mise à jour du concept de protection incendie de l'APEMS, comprenant le changement de la porte de sortie de secours, l'installation d'un système de détection incendie autonome pour la cuisine ainsi que la mise en œuvre de mesures organisationnelles complémentaires. Tous ces travaux ont été réalisés grâce au crédit-cadre pour les travaux de menuiserie.



@ Clara Masiá - Vues de la nouvelle salle de sieste APEMS Jolimont

Dans le cadre du projet de sécurité sismique des bâtiments de l'Asigos, la phase 3 des vérifications parasismiques de l'ensemble des bâtiments du Collège de Jolimont a été réalisée par un bureau d'ingénieurs civils de la région.

#### **14. Conseil d'Etablissement et études horaires**

Le CEt s'est réuni en assemblée plénière deux fois, les 21 mai et 25 septembre 2025. L'affluence à ces réunions est toujours satisfaisante avec une vingtaine de participants, et celles-ci se déroulent dans une ambiance collégiale et constructive. Lors de la séance de septembre, la déléguée à la durabilité de l'établissement primaire ainsi que la cheffe du service de l'enfance de Prilly ont été invitées à présenter leur projet et service respectifs.

Les membres du quart parents ont également organisé une assemblée destinée aux parents d'élèves le 5 mars 2025 dans l'aula du collège de l'Union sur le thème actuel de l'homophobie et du harcèlement à l'école. Au total, 40 personnes étaient présentes, dont des spécialistes, médiateurs et infirmières qui ont partagé des informations importantes et mis l'accent sur les stratégies à adopter au sein des établissements scolaires.

Exceptionnellement, les délégués de classe n'ont pas été rencontrés suite à un désengagement de l'enseignante responsable.

Il y a eu 3 démissions et 2 nouvelles nominations au sein du conseil. Le quart parents n'ayant plus de viennent-ensuite, la place restera probablement vacante jusqu'aux prochaines élections (fin 2026). Sinon, le quart société civile reste peu représenté depuis 2 ans déjà (il n'y a que 3 membres pour 6 places) en raison de la difficulté à trouver des personnes impliquées, et le quart parents n'a toujours aucun représentant de la commune de Jouxens-Mézery.

Le CEt a initié, via un sous-groupe de travail, une enquête très attendue par les parents, portant sur l'impact des horaires scolaires. Menée par l'Université de Fribourg, cette enquête est terminée et sera publiée prochainement sur le site Internet.

## 15. Plan de mobilité scolaire

Début 2025, le plan de mobilité scolaire pour les collèges du Grand Pré et du Centre a été livré à l'Asigos. Les résultats de cette étude, très intéressants, concernent les différents moyens de se rendre à l'école et les potentiels dangers identifiés sur les cheminements, notamment pour les piétons. La mise en œuvre de cette étude relève des communes membres auxquelles le document complet a été remis.

Une synthèse, notamment à propos des modes de transports des élèves, se trouve sur le [site](#) de l'Asigos.

Quelques aménagements, notamment aux abords du Collège du Grand Pré, ont été effectués. Un projet de la ville de Prilly concernant la promenade des Alpes et le haut de l'avenue de Floréal permettra de supprimer, à court terme, les principaux dangers relevés par l'étude.

L'étude a également été très utile pour documenter la pratique des parents-taxis. Cette problématique étant particulièrement remarquée sur le site de Prazqueron, le CoDir a décidé de d'établir le prochain plan de mobilité scolaire sur ce site. Les questionnaires seront transmis à l'établissement début 2026

## 16. Conclusion

L'année 2025 a été riche en suivi de projets. L'avancement des études et des réalisations en matière de rénovation et d'agrandissement du parc scolaire annonce des années encore plus denses lors de la prochaine législature.

Aujourd'hui, le CoDir dresse un constat sans appel : l'association n'est pas suffisamment résiliente. Elle dépend beaucoup trop de la bonne volonté ou de la capacité de ses communes membres à mettre à disposition suffisamment de personnel ou à coopérer à l'avancée des projets.

De plus, le rôle des membres du CoDir s'apparente parfois plus à des chef-fe-s de projet qu'à des rôles stratégiques et politiques, rôles qui devraient pourtant être les leurs. Ces chantiers, à savoir ceux de la taille critique ainsi que de la structure administrative de l'association, seront ceux de la prochaine législature.

Le CoDir est aujourd'hui fier d'avoir mené à bien des projets stratégiques d'importance comme la refonte des statuts et la planification scolaire et immobilière à moyen et long terme. Ces instruments pourront servir de base de travail tout au long de la prochaine législature et permettront de fixer un cadre clair aux prochaines autorités.

La clarification juridique du statut des bâtiments s'est révélée indispensable pour mener correctement les diverses procédures de marché public auxquelles l'Asigos a été confrontées ces dernières années et sera d'autant plus indispensable pour lever les fonds nécessaires sur les marchés.

Plusieurs préavis sont encore prévus au premier semestre 2026 afin d'assurer la continuité des travaux de l'association malgré le changement de législature. L'objectif reste le même et il est toujours aussi ambitieux : ouvrir près de 60 classes d'ici 2032 afin d'accueillir correctement tous les élèves des établissements scolaires de Prilly, Jouxten-Mézery et Romanel-sur-Lausanne.

A cela s'ajoute des rénovations nécessaires pour répondre aux normes actuelles de sécurité, d'efficacité et d'accessibilité. Les défis de l'association restent immenses et nous sommes persuadés que nous saurons les relever ensemble.

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIGOS

- vu le préavis No 4 - 2026 adopté par le Comité de direction le 26 février 2026 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

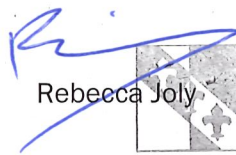
Décide

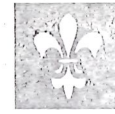
- d'adopter le rapport de gestion du Comité de direction pour l'année 2025.

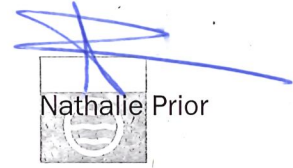
Au nom du Comité de direction

La présidente

La secrétaire

  
Rebecca Joly



  
Nathalie Prior

ASIGOS